

A l'essentiel

Partenariat Région & CCI

L'ÉCONOMIE RÉGIONALE EN 2023

Le point de vue et les priorités des
petites entreprises

Des prévisions optimistes pour le second semestre 2023 après une activité ralentie en début d'année

À l'exception du secteur des services, **tous les secteurs d'activité ont connu au cours du premier semestre une réduction de leur activité**, principalement due à la crise inflationniste. Parmi toutes les entreprises interrogées, celles comptant moins de 10 salariés ont rencontré le plus de difficultés.

Près de **80% des entreprises ont déclaré avoir été impactées par l'augmentation du coût de l'énergie**. Parallèlement, **la rareté des matières premières** a touché particulièrement le secteur de la construction (47%) et de l'industrie (43%). Dans le même temps, 37% des sociétés de services sont préoccupées par les pénuries d'eau face à la raréfaction croissante de cette ressource.

Pour la fin d'année 2023, **l'économie globale montrerait des signes d'amélioration**. L'optimisme des dirigeants d'entreprise vis-à-vis de la situation économique est en nette hausse, hormis pour les microentreprises qui restent prudentes.

Des stratégies différenciées pour gérer la crise inflationniste

Face à l'ampleur de la crise inflationniste, **plus de la moitié des dirigeants d'entreprises interrogés ont adopté des stratégies pour maintenir leur rentabilité et viabilité au cours de l'année 2022**. Alors que l'augmentation des prix de vente a été privilégiée dans l'industrie, les entreprises de la construction lui ont préféré la réduction des marges.

Un échantillon de 3 053 entreprises représentatives du tissu économique régional

Afin de recueillir le point de vue des entreprises sur leur niveau d'activité ainsi que sur la façon dont celles-ci se sont adaptées au contexte inflationniste et anticipent la fin de l'année, un travail d'enquête a été mené auprès de 3053 dirigeants d'entreprises régionales au cours du premier semestre 2023.

Ce panel de répondants constitue un échantillon représentatif du tissu économique local en termes de secteur d'activité et de taille d'établissement. Il en résulte que l'échantillon constitué est majoritairement composé d'entités de petite taille, avec environ 90% d'entreprises comptant moins de 10 salariés. Cet échantillon se distingue ainsi de celui utilisé par la Banque de France.

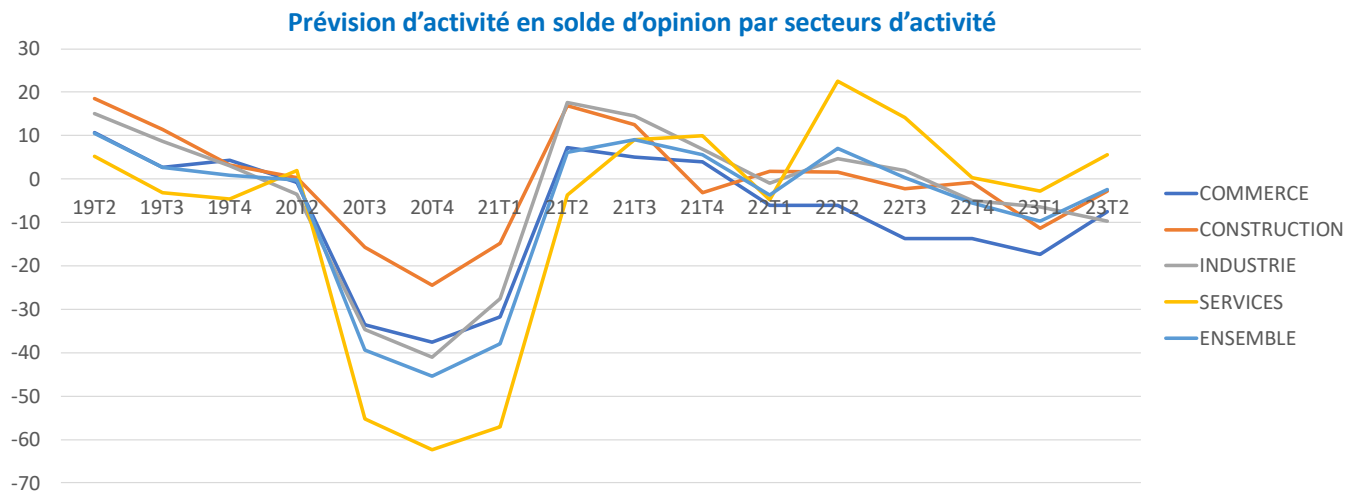
Les soldes d'opinion sont définis par la différence entre le pourcentage de retours positifs et le pourcentage de retours négatifs aux questions posées.

Industrie et construction en repli, une amélioration globale en vue pour la fin d'année

Lors du premier semestre, l'économie régionale a montré des signes de contraction dans presque tous les secteurs d'activité et quel que soit la taille des entreprises. Les entreprises de services sont la seule exception notable, avec un solde d'opinion positif.

La situation est plus sombre dans les secteurs de l'industrie et de la construction, où l'on observe

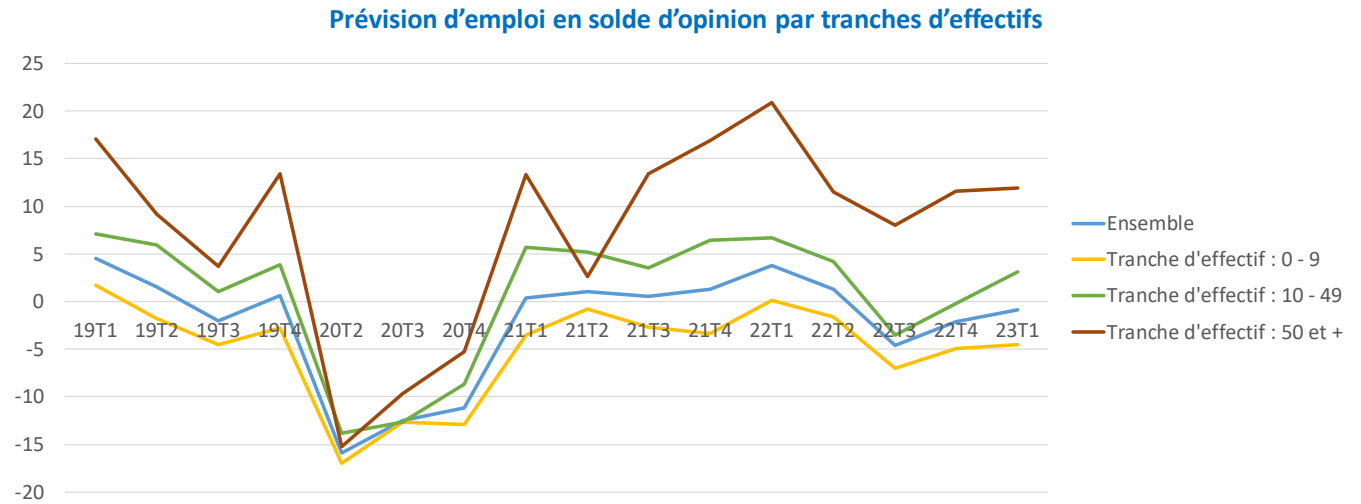
une nette dégradation. Ce repli concerne tout particulièrement les entreprises de moins de 10 salariés, souvent plus fragiles financièrement et plus sensibles aux aléas conjoncturels, et qui constituent l'essentiel du panel.



Pour la fin de l'année, les dirigeants d'entreprise anticipent une légère amélioration de leur bilan d'activité. Cette tendance positive est observée pour l'ensemble des entreprises, exceptée celles des plus petites (moins de 10 salariés). Malgré des projections modestes en termes de croissance de l'emploi pour la fin d'année 2023, les dirigeants d'entreprise constatent une amélioration notable de l'emploi par rapport aux trimestres précédents. Cette tendance positive est observable dans tous les secteurs d'activité, ce qui pourrait indiquer un regain de confiance et une reprise économique généralisée, bien que vraisemblablement modeste.

En dépit de cette légère amélioration globale, les Très Petites Entreprises (moins de 10 salariés) continueraient de faire face à des difficultés comme un faible niveau de trésorerie et des marges insuffisantes. Après avoir enregistré un recul plus prononcé de leur activité au premier semestre 2023, le

niveau d'activité de ces entreprises devrait rester négatif dans les prochains mois. À la différence des autres entreprises de plus grandes tailles, les Très Petites Entreprises (TPE) sont également les seules à anticiper une réduction de leurs effectifs salariés. A l'inverse, les Petites et Moyennes Entre-prises (PME) prévoient de recruter.



Comment les entreprises ont-elles géré la crise inflationniste ?

Le contexte fortement inflationniste a incité un grand nombre d'entreprises à s'adapter. **Plus de la moitié des dirigeants d'entreprises ont ainsi adopté différentes stratégies pour maintenir leur rentabilité au cours de l'année 2022.**

Un nombre significatif de dirigeants dans l'industrie, précisément 68%, a choisi d'augmenter leurs prix de vente. Cette décision pourrait refléter une tentative de transmettre les coûts croissants de production aux consommateurs. Cependant, cette approche comporte des risques, notamment une possible diminution de la demande si les clients jugent les nouveaux prix trop élevés.

Dans le secteur de la construction, **60% des dirigeants ont opté pour une réduction de leurs marges.** Cette mesure peut indiquer une volonté de préserver la compétitivité de leurs prix dans un environnement économique difficile. Toutefois, cette stratégie peut également affecter la rentabilité de l'entreprise à long terme et doit donc être équilibrée avec d'autres initiatives visant à optimiser les coûts

opérationnels. En outre, face à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, presque un tiers des entreprises ont adopté différentes stratégies pour minimiser ces dépenses. Certaines ont **renégocié leurs contrats**, probablement pour obtenir des conditions plus favorables ou pour s'adapter à l'évolution du marché.

D'autres ont **cherché des fournisseurs moins chers**, impliquant de trouver des alternatives de qualité comparable mais à un prix plus bas.

Enfin, certaines entreprises ont mis en place des **politiques d'économie d'énergie.** Ces mesures peuvent comprendre des initiatives allant de l'optimisation de l'utilisation de l'énergie dans les processus de production à l'investissement dans des équipements écoénergétiques. Cette approche permet non seulement de réduire les coûts, mais favorise également la durabilité environnementale de l'entreprise.

Comment les entreprises envisagent-elles de gérer la crise inflationniste si elle se maintient ?

En prévision des défis de l'année en cours, **près de deux tiers des entrepreneurs interrogés ont déclaré qu'ils prévoyaient de mettre en œuvre des stratégies pour maintenir la rentabilité** de leur entreprise.

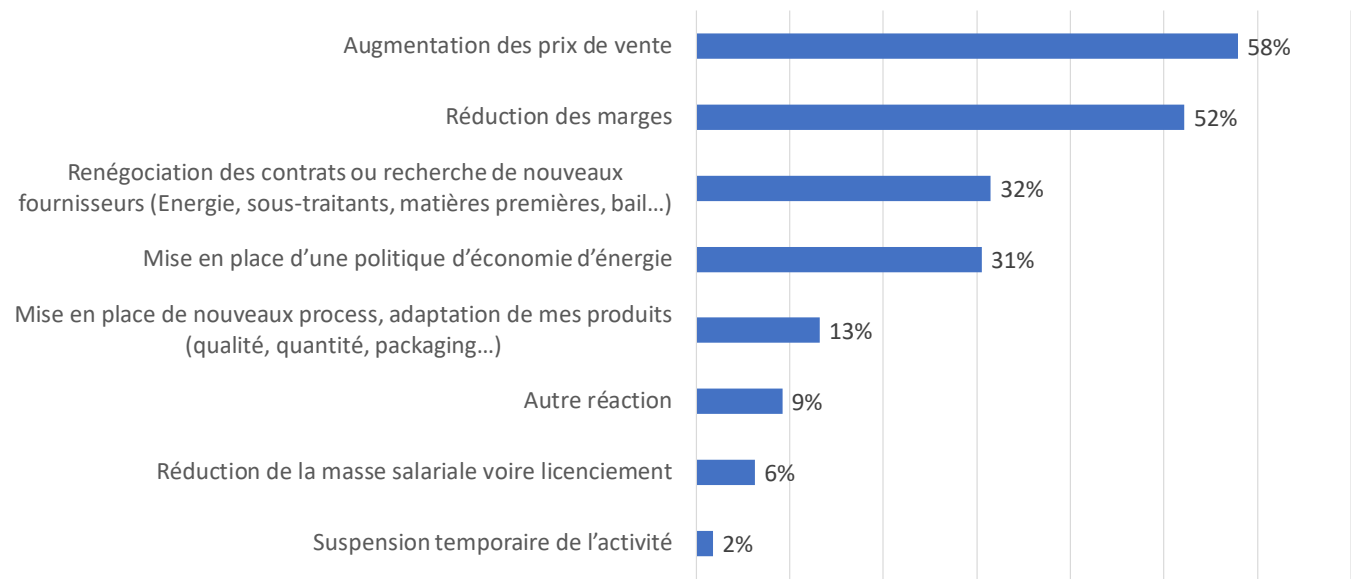
Parmi ceux-ci, **66% des chefs d'entreprise dans l'industrie et la construction envisagent d'augmenter leurs prix de vente.** Il s'agit d'une augmentation par rapport à l'année précédente, ce qui indique que de plus en plus d'entreprises perçoivent cette option comme une solution viable pour compenser les coûts de production croissants.

Cependant, **seuls 45% des dirigeants envisageraient de réduire leurs marges**, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente. Une tendance qui suggère que de moins en moins d'entreprises envisagent cette option comme une solution durable à long terme, en raison vraisemblablement de son impact sur la rentabilité de l'entreprise.

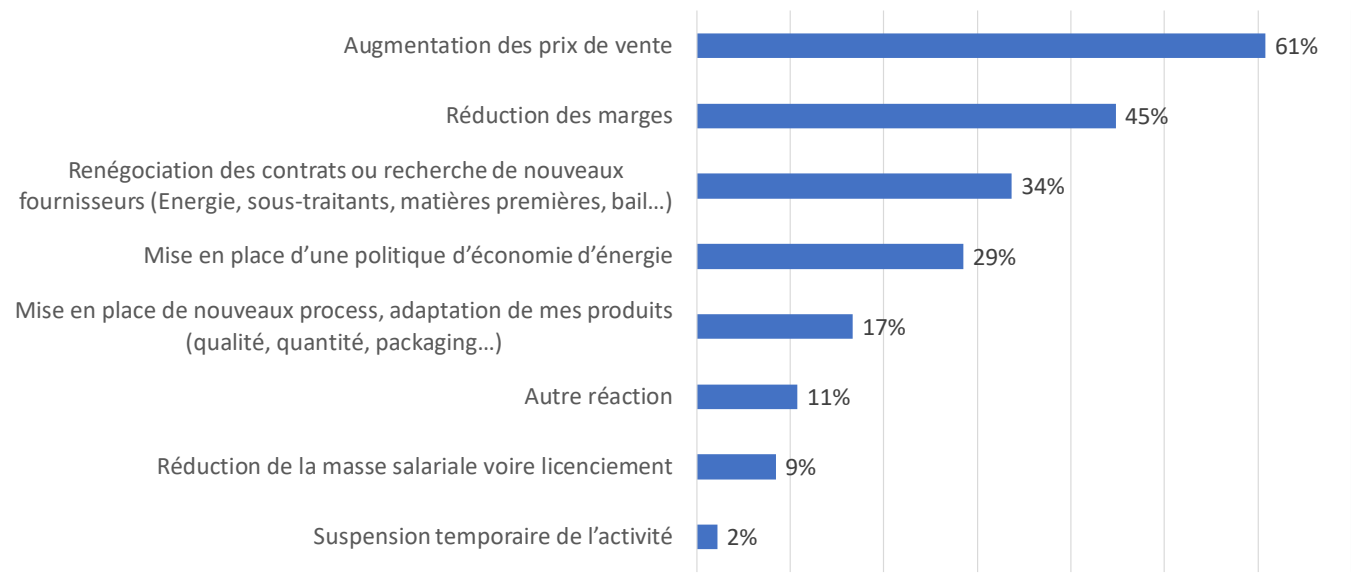
L'aspect le plus positif de cette enquête est peut-être le fait que **les dirigeants d'entreprise de la région semblent s'engager à préserver l'emploi.** En 2023, tout comme en 2022, la réduction ou l'ajustement de la masse salariale ne figure pas parmi les cinq principales solutions envisagées pour améliorer la rentabilité. Cette constatation est encourageante car elle suggère que les entreprises semblent déterminées à maintenir leur volume d'effectifs salariés, quel que soit le contexte économique dans lequel elles évoluent.



Comment votre entreprise a-t-elle réagi à la crise inflationniste en 2022 ? (QCM)



Comment votre entreprise va-t-elle réagir si l'inflation persiste en 2023 ? (QCM)



Quelles sont les priorités des entreprises pour 2023 ?

Dans le paysage économique post-crise sanitaire, **plus de la moitié des entreprises interrogées placent le recrutement, la formation, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), et la stratégie des ressources humaines (RH) en tête de leurs priorités.**

Cette tendance confirme l'acuité de la problématique RH et les tensions qui existent en matière de recrutement sur de nombreux métiers. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie plus large de gestion des ressources humaines visant à attirer et à retenir certains profils de qualification dans un contexte de marché du travail concurrentiel.

Au-delà de ces préoccupations RH, environ **une entreprise sur cinq se concentre sur la mise en œuvre de nouvelles organisations et/ou processus de production.**

Cette priorité reflète la nécessité pour les entreprises d'améliorer leur efficacité et leur productivité dans un environnement économique en constante évolution.

De même, **la transition écologique figure parmi les priorités pour une entreprise sur cinq**, illustrant l'importance croissante accordée aux préoccupations environnementales. La transition numérique semble être une priorité moindre, bien qu'elle reste une considération significative pour près de 17% des entreprises interrogées.

Parmi les autres priorités mentionnées par les entreprises, **on note également celui de réduire le montant des cotisations sociales ou encore la recherche et la fidélisation de la clientèle** sont également citées soulignant l'importance de maintenir une relation forte et durable avec les clients pour assurer la réussite de l'entreprise à long terme.

La transition numérique des entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lors de leur interrogation sur la transition numérique, **une proportion substantielle d'entreprises, soit près de 80%, ont affirmé qu'elles n'avaient pas de projets ou de besoins spécifiques** dans ce domaine. Cette statistique pourrait suggérer que ces entreprises estiment que leurs opérations actuelles sont suffisamment efficaces, ou peut-être qu'elles manquent de ressources pour investir dans de nouvelles initiatives numériques. Il se pourrait également que ces entreprises ne soient pas encore pleinement conscientes des avantages que la technologie numérique peut offrir à leurs opérations.

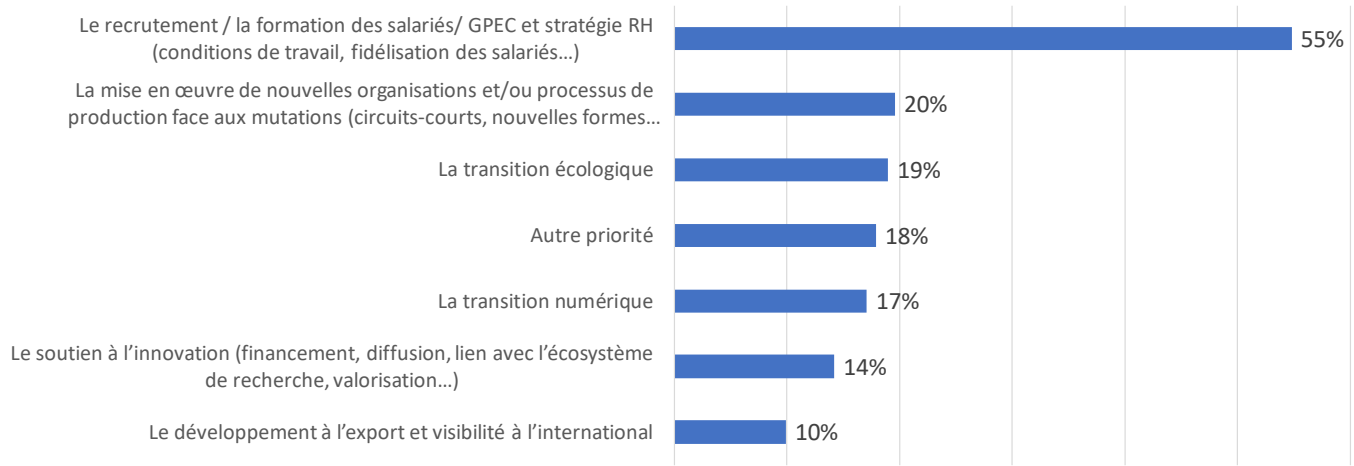
Parmi les entreprises qui ont identifié un besoin ou un projet numérique, **une majorité significative, soit 60%, se concentrent sur des aspects tels que le webmarketing, la communication ou l'amélioration de leur présence en ligne.** Ces initiatives peuvent comprendre des efforts pour renforcer la visibilité de l'entreprise sur les moteurs de recherche, améliorer l'engagement des clients via les médias sociaux, ou développer du contenu en ligne attrayant pour attirer et retenir l'attention des consommateurs.

En outre, **environ un tiers des entreprises sondées ont exprimé un intérêt pour la mise en œuvre d'outils professionnels et collaboratifs.** Cela pourrait impliquer l'adoption de logiciels de gestion de projet, de plateformes de communication d'équipe, ou d'outils d'analyse de données pour améliorer la productivité et l'efficacité.

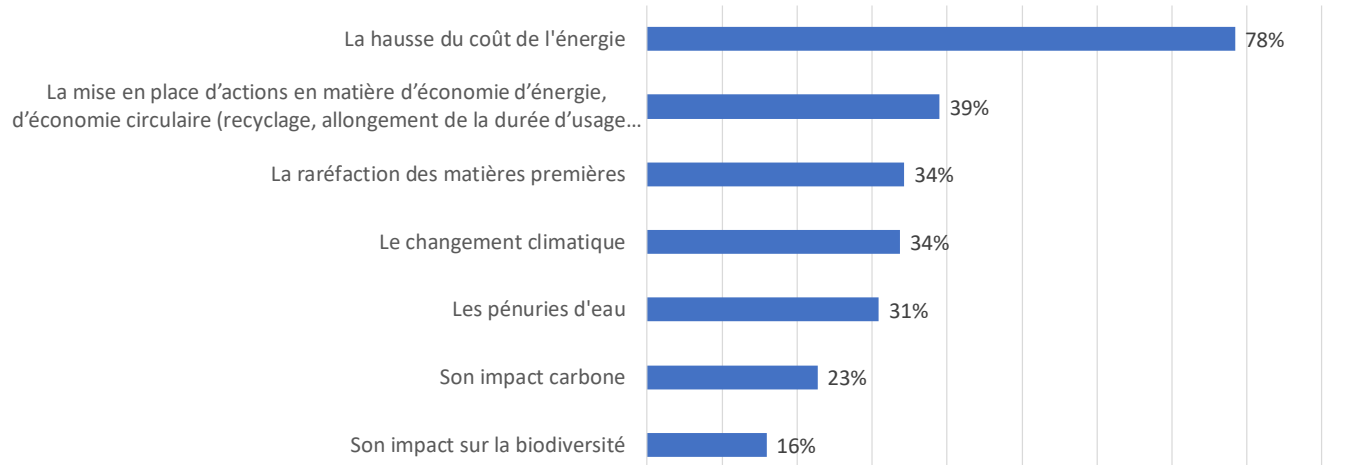
La cybersécurité est un autre domaine clé qui a été mentionné par 34% des entreprises comme faisant partie de leurs projets.

Il est intéressant de noter que les différences sectorielles dans ces réponses sont minimes, à l'exception du secteur de la construction. Dans ce secteur, le webmarketing a été classé en dernière position parmi les besoins ou les projets, ce qui suggère que les entreprises de construction peuvent avoir des priorités numériques différentes de celles des autres secteurs.

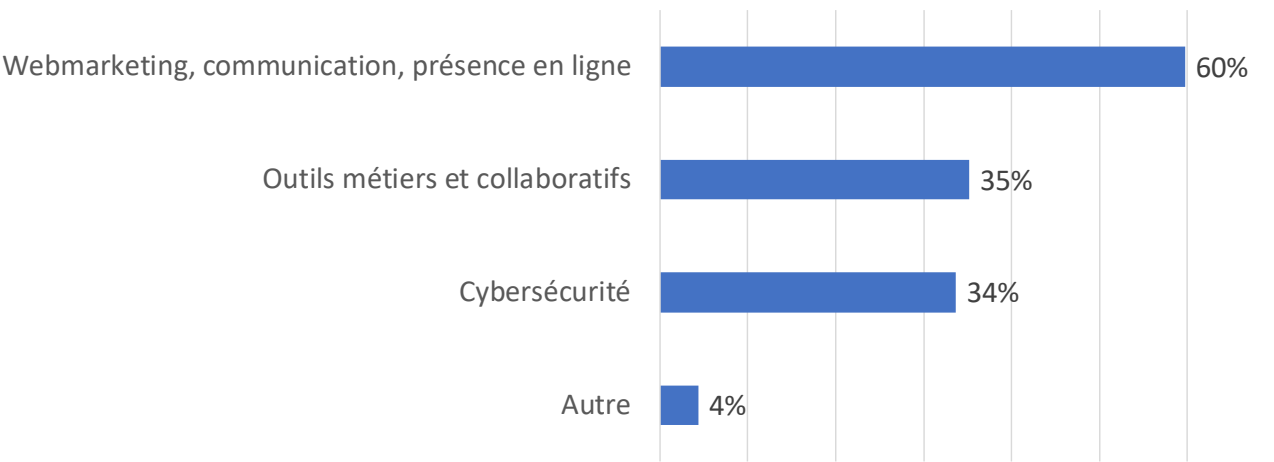
Quelles sont pour vous les priorités pour pérenniser et développer votre entreprise (QCM) :



Dans le cadre de la transition écologique, votre entreprise se sent-elle concernée par :



Avez-vous des projets/besoins en termes de transition numérique :





**CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Un dispositif de coordination, d'animation et de mutualisation des données et études en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre les CCI et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle s'inscrit dans une convention partenariale intitulée «Observation des entreprises et des dynamiques économiques régionales», qui réunit les principaux acteurs de l'analyse économique territoriale, dans une démarche d'observation territoriale et d'aide à la décision.



› <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr>



**CCI PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR**